

Rapport d'activités 2019

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT



Information, Conseils, Sensibilisation, Accompagnement, Consultation, Coproduction, Médiation, Concertation, Participation

avec le soutien de



Wallonie



Espace Environnement

Table des matières

A.	Eléments de contexte	4
B.	Rapport d'activités	5
1.	Missions générales et position sur le parcours d'ErE	5
2.	Résumé et faits marquants de l'année 2019	7
3.	Activités réalisées à destination du public	8
3.1.	Pilier 1 : Information	8
3.1.1.	Service d'information et centre de documentation	8
3.1.1.1.	Permanence.....	8
3.1.1.2.	Centre de documentation	11
3.1.2.	Newsletters/Site web/Réseaux sociaux.....	12
3.1.3.	Prêt et location de matériel pédagogique	13
3.2.	Pilier 2 : Sensibilisation	14
3.2.1.	Conférence – « Non prévu dans nos missions »	14
3.2.2.	Portes ouvertes/Événement – « Non prévu dans nos missions »	14
3.2.3.	Musée, exposition (visite guidée) – « Non prévu dans nos missions »	14
3.2.4.	Balades guidées – « Non prévu dans nos missions »	14
3.2.5.	Campagnes – « Non prévu dans nos missions »	14
3.3.	Pilier 3 : Initiation et éducation	14
3.3.1.	Atelier – outils d'animation au développement durable	14
3.3.2.	Club et atelier – « Non prévu dans nos missions »	15
3.3.3.	Stage – « Non prévu dans nos missions »	15
3.3.4.	Projet non scolaire – « Non prévu dans nos missions »	15
3.3.5.	Projet scolaire – « Non prévu dans nos missions »	15
3.4.	Pilier 4 : Formation.....	15
3.4.1.	La participation citoyenne comme levier pour une gestion intégrée du cadre de vie.....	15
3.4.2.	Rencontre du secteur académique et associatif pour mener des projets en commun.....	17
3.4.3.	Préparation des Rencontres ErE 2020 – Biodiversité.....	18
3.4.4.	Intervention dans des formations	18
3.5.	Pilier 5 : Conception d'outils (animation/formation/document)	19
3.5.1.	Les fiches-conseil	19
3.5.2.	Les dossiers « Promouvoir le développement durable dans les territoires communaux »	19
3.6.	Pilier 6 : Activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire	20
3.6.1.	Organisation de concertations de territoire.....	20

3.6.1.1.	Animation d'une réunion d'information pour un projet d'unité de bio-méthanisation à Leuze-en-Hainaut.....	21
3.6.1.2.	Animation d'une soirée d'échange pour le Contrat de Rivière Dendre.....	21
3.6.1.3.	Animation d'une RIP concernant l'implantation d'une usine de recyclage du plomb.....	22
3.6.1.4.	Animation d'un débat sur la transition jusque dans les universités	22
3.6.1.5.	Carte des acteurs concernés par la trame noire en Wallonie	23
3.6.2.	Activité de mise en réseau	24
3.6.2.1.	Mise en place d'une plateforme partenariale associative et citoyenne.....	24
3.6.3.	Accompagnement de projets	24
3.6.3.1.	Accompagnement de comités de quartier	25
3.6.3.2.	Accompagnement de bibliothèques et centres culturels	25
3.6.3.3.	Soutien aux communes candidates au portage d'un PCDN	26
3.6.3.4.	Diffusion et communication sur les Objectifs de Développement Durable - ODD.....	27
3.6.3.5.	Accompagnement d'une association d'Aide en Milieu Ouvert	28
3.6.3.6.	Soutien au projet en alimentation durable « Tables d'Autres ».....	28
3.6.4.	Participation à des commissions et groupes de travail régionaux.....	28
4.	Activités de promotion – Logo/Roll-Up/Plaquette	29
5.	Partenaires et collaborations extérieures	29
5.1.	Participation à un jury	29
5.2.	Participation à des évènements	29
6.	Vie de l'équipe	30
6.1.	Bilan d'occupation du personnel	30
6.2.	Formation suivies par le personnel	32
6.3.	Accueil et suivi de stagiaires	32
6.3.1.	Suivi d'un étudiant.....	32
7.	Bilan budgétaire.....	32
7.1.	Achats de matériel et mobilier	32
7.2.	Recettes et dépenses	32
8.	Auto-évaluation.....	32
9.	Contacts	33

A. Éléments de contexte

Le présent rapport fait le bilan des activités de la Maison de l'Environnement du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Le programme d'activités (joint en annexe 1) qui sous-tend la présente mission a été validé suite au Comité d'accompagnement du 4 février 2019. Le compte rendu de la réunion se trouve en annexe 2. Un second Comité d'accompagnement s'est tenu le 3 septembre 2019, en vue de présenter les activités déployées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2019. Le compte rendu de la réunion se trouve en annexe 3.

Suite à la demande d'harmonisation des rapports d'activités des associations subsidiées par la Wallonie dans le cadre de l'Education relative à l'environnement, un nouveau canevas de rapport d'activités est proposé. Ce dernier est structuré de la façon suivante :

- Pilier 1 : Information
- Pilier 2 : Sensibilisation
- Pilier 3 : Initiation et éducation
- Pilier 4 : Formation
- Pilier 5 : Conception d'outils (animation/formation/document)
- Pilier 6 : activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire
- Activités de mise en réseau
- Activité de promotion
- Partenaires et collaborations extérieures
- Vie de l'équipe

On notera dans le détail des activités présentées ci-après, l'absence d'activités dans les piliers 2 et 3. Cela s'explique par le fait que les activités de la Maison de l'Environnement sont orientées vers un public adulte et sur l'accompagnement de dynamiques de territoire et de concertation (pilier 6) et non vers un public « enfants » et l'animation de ceux-ci (animation scolaire ou extra-scolaire). En ce sens, la Maison de l'Environnement propose un programme d'activités tout à fait complémentaire aux autres acteurs de l'ErE.

B. Rapport d'activités

1. Missions générales et position sur le parcours d'ErE

Espace Environnement propose et concrétise, avec le soutien du Ministère de l'Environnement de la Wallonie, un programme annuel d'activités pour la « Maison de l'Environnement ». Cette mission est menée sur le territoire de la Wallonie.

L'objectif principal de la mission est **d'impulser une participation active à la gestion concertée de l'environnement** dans une perspective de développement durable. Pour ce faire, la Maison de l'Environnement a développé des compétences spécifiques :

- la capacité à induire des changements de comportement et à susciter la mobilisation citoyenne ;
- l'animation de concertation et de médiation ;
- le soutien méthodologique ou technique aux projets participatifs ;
- l'implication dans des réflexions stratégiques menées à l'échelle de la Wallonie.

Ces compétences sont mises au service de cinq grandes missions :

- l'information ;
- la concertation et médiation ;
- l'accompagnement de projets participatifs durables ;
- l'expertise ;
- la communication et la mise en réseau.

Ces compétences sont au service de différents publics.

Les citoyens et le monde associatif sont particulièrement ciblés par les services proposés. En effet, il importe de qualifier ces acteurs tant par l'information et le conseil que par l'aide à la structuration, afin de les amener à prendre une place dans les processus de concertation, de décision et de construction touchant au cadre de vie et, de façon plus large, à l'environnement.

Les pouvoirs publics, et plus spécifiquement **les entités locales** telles que les communes, constituent également un public cible de la Maison de l'Environnement. Ils y trouvent des conseils et outils pour renforcer les actions de gestion du territoire de façon participative et innovante.

L'infographie ci-dessous positionne les missions de la Maison de l'Environnement sur la spirale de l'ErE, fruit d'une réflexion collective lors de la rédaction de la stratégie wallonne de l'ErE en 2016.



2. Résumé et faits marquants de l'année 2019

Pour la Maison de l'Environnement, l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable touchant aux thématiques environnementales, notamment à travers la Stratégie wallonne de développement durable, est restée une priorité en 2019.

Par ailleurs, la Maison de l'Environnement a eu pour orientation stratégique de mobiliser les acteurs locaux, en tant que parties prenantes du développement harmonieux du cadre de vie, notamment par le biais de la participation.

En 2019, les activités et faits suivants peuvent être mis en exergue :

Parmi les actions de promotion, de sensibilisation et de formation :

- traitement de 112 dossiers de permanence ;
- organisation d'un colloque à l'attention des nouveaux élus locaux (communaux et provinciaux) traitant de la participation comme levier pour une gestion intégrée du cadre de vie ;
- organisation d'ateliers à l'attention de professionnels en éducation visant une meilleure appropriation des ODD ;
- exploitation d'outils numériques (animation d'une page Facebook, réflexion pour le développement d'un site web propre à la Maison de l'Environnement) en vue de communiquer de manière optimisée et interactive sur et autour des activités de la Maison de l'Environnement, en valorisant également le soutien de la Wallonie à ces activités.

En matière de concertation :

- animation de deux réunions visant à instaurer un climat serein d'échanges entre citoyens, porteurs de projet et communes.

En matière d'accompagnement de projets :

- prise de contacts et accompagnement de comités de quartier pour une mobilisation citoyenne sur les enjeux environnementaux locaux.

Concernant la conception de nouveaux outils, information et diffusion :

- diffusion du nouveau dossier « Zéro Déchet » dans la farde « Soutenir le développement durable du territoire communal ».

Concernant les collaborations et partenariats :

- échanges avec des centres culturels et un réseau des bibliothèques qui, de plus en plus, intègrent la question de la mobilisation des citoyens en matière d'environnement dans leur programme d'activités.

3. Activités réalisées à destination du public

3.1. Pilier 1 : Information

Pour la Maison de l'Environnement, l'information est une étape essentielle qui permettra aux individus de se positionner comme **acteurs éclairés et aptes à agir** pour favoriser le développement durable de leur cadre de vie.

Les objectifs poursuivis sont les suivantes :

- délivrer une information claire, accessible et actualisée, générale ou spécialisée (juridique, technique...);
- aider à la compréhension de situations concrètes parfois complexes ;
- conseiller pour une participation citoyenne active et responsable ;
- anticiper d'éventuels conflits.

Pour ce faire, plusieurs outils sont exploités. Ils sont présentés ci-dessous.

3.1.1. Service d'information et centre de documentation

3.1.1.1. Permanence

Cet outil répond parfaitement à une **demande d'information spécifique et ciblée** en apportant des réponses et conseils au cas par cas.

Les personnes recherchant une information relative à l'environnement et au cadre de vie sont en contact avec des éco-conseillers qui prodiguent des conseils adaptés à la nature de leur demande.



En parallèle aux initiatives de terrain suivies par la Maison de l'Environnement, les appels reçus à la permanence téléphonique ou par mail mettent en évidence les préoccupations des citoyens et, plus largement, **les besoins sociétaux**. Cette information est précieusement exploitée pour produire des outils mais aussi, et surtout, impulsée dans des réflexions alimentant les politiques régionales.

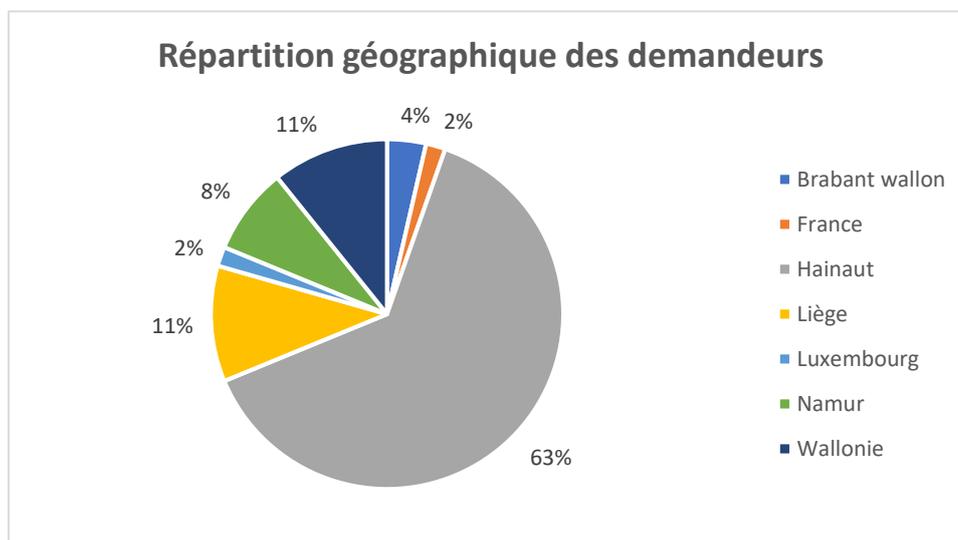
Accessible du lundi au vendredi au 071/300.300, par mail me@espace-environnement.be ou sur simple visite, la permanence rencontre divers objectifs :

- le demandeur reçoit des éclaircissements par rapport à des démarches administratives ou un processus législatif ;
- l'éco-conseiller aide à trouver les bons interlocuteurs et peut servir d'intermédiaire ou de médiateur en cas de conflit.

Chaque dossier est répertorié de façon informatique dans **une base de données permettant d'évaluer** annuellement les caractéristiques des demandes (objet de la demande, zone géographique, profil du demandeur...).

En 2019, nous avons enregistré 112 cas de permanence. La liste statistique reprenant l'ensemble des dossiers est jointe en annexe 4.

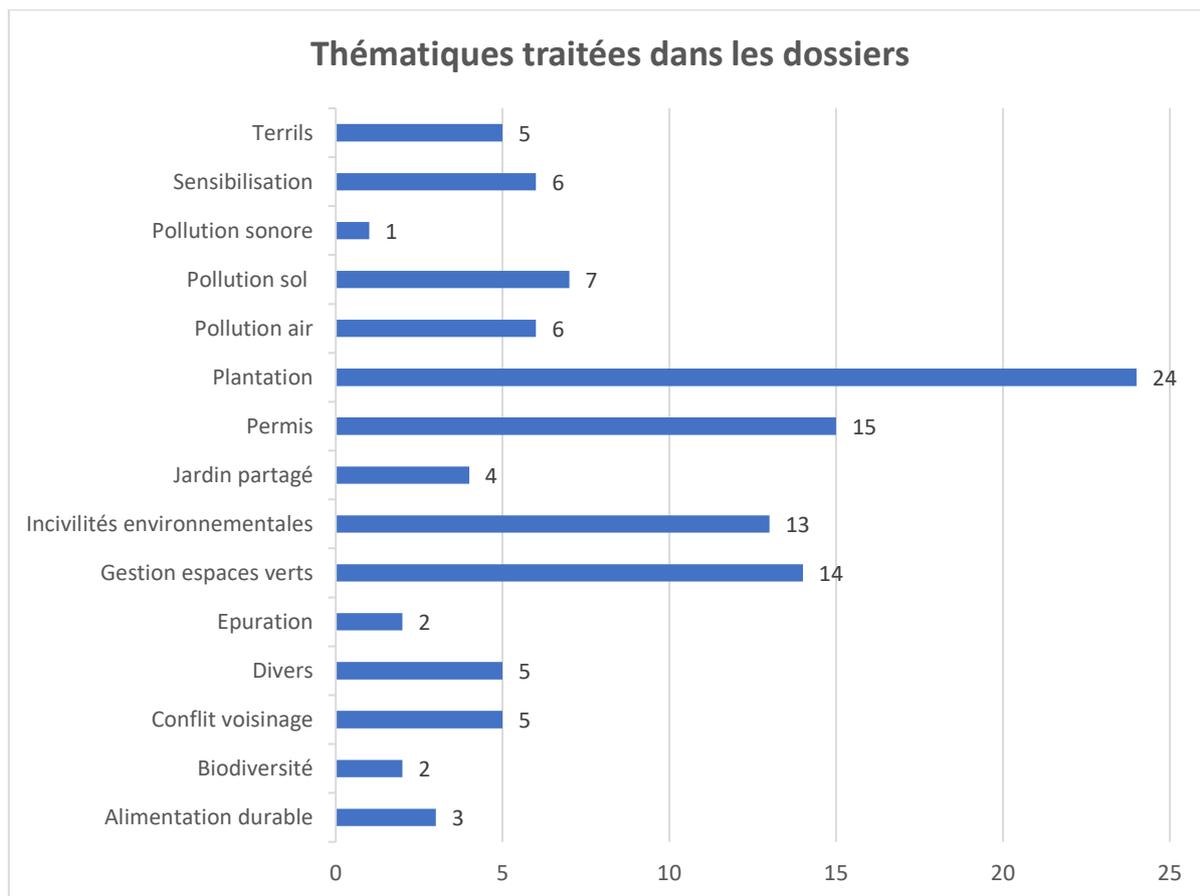
La répartition géographique des dossiers traités est la suivante :



La meilleure visibilité en province de Hainaut (63% des dossiers) s'explique, entre autres, par la localisation même des bureaux à Charleroi et par les relations plus étroites de la Maison de l'Environnement et plus globalement, d'Espace Environnement, avec de nombreuses communes du Hainaut. L'augmentation de la visibilité de la permanence dans les autres provinces reste une préoccupation constante pour l'équipe.

Les dossiers répertoriés dans la rubrique « Wallonie » sont des demandes parvenues par mail et que nous traitons mais pour lesquelles nous n'avons pas d'information concernant les coordonnées exactes du demandeur. Néanmoins, l'objet de la question nous permet de cibler que la demande vient de Wallonie.

Les sujets des questions formulées à la permanence sont divers. Ils touchent à la fois à des aspects juridiques et légaux, ainsi qu'à des aspects pratiques et techniques. Le tableau ci-dessous reprend le classement des dossiers par thématiques traitées.



Depuis plusieurs années, à côté des demandes individuelles concernant notamment les distances de plantations et les conflits liés à la présence de plantations gênantes dans les propriétés voisines (24 dossiers), nous constatons que les sujets se diversifient de plus en plus.

Les préoccupations environnementales se manifestent très nettement à travers des demandes concernant les incivilités environnementales et pollution de l'air, du sol, de l'eau (29 dossiers). Dans ces cas (plus particulièrement encore que dans les autres), une information claire et précise est essentielle pour répondre à des questionnements auxquels se lie, de manière sous-jacente, des craintes pour la santé. Une thématique est apparue cette année concernant la gestion des espaces de nature, et la préservation ou la promotion de la biodiversité associée à cette approche (14 dossiers).

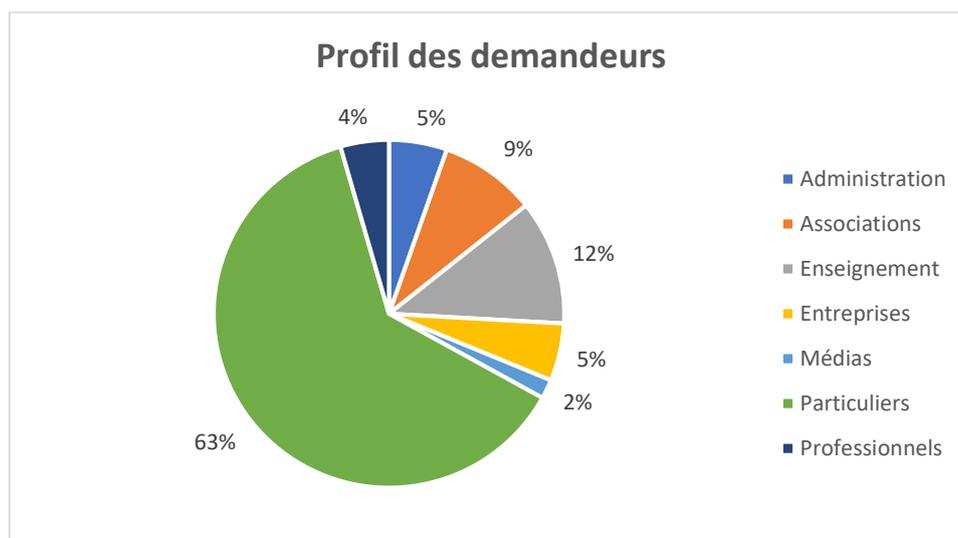
L'évolution des dossiers traités est marquée par une modification des demandes formulées à la permanence, avec surtout des attentes en conseils et accompagnement d'ordre technique mais aussi méthodologique.

Ce sont plus souvent des porteurs de projets qui interpellent la Maison de l'Environnement, pour initier leurs travaux. Cette forme d'accompagnement demande un approfondissement plus important des dossiers mais est d'autant plus intéressante, dans la mesure où elle met en évidence la volonté des demandeurs d'agir en connaissance de cause, de façon responsable et souvent plus collectivement.

Finalement, la Maison de l'Environnement est plus fréquemment sollicitée pour aiguiller les demandeurs vers les bonnes structures ressources et légitimes selon les situations vécues, et ainsi réexpliquer le rôle de chacun des acteurs en Wallonie.

Enfin, l'analyse du profil des personnes qui font appel à la permanence nous révèle que :

- 63% sont des particuliers ou collectifs citoyens, ce qui est en phase avec les objectifs premiers de ce service ;
- 21% sont représentés par des associations et le secteur de l'enseignement ;
- 5% sont des administrations.



3.1.1.2. Centre de documentation

Le Centre de documentation d'Espace Environnement est un support important pour les activités de la Maison de l'Environnement.

En effet, il centralise et met à la disposition des chargés de mission de nombreux documents leur permettant d'assurer leurs missions d'éco-conseil. Il leur fournit deux types de services :

- une diffusion sélective des informations est pratiquée en fonction du profil documentaire de chacun. Ces informations régulières proviennent du dépouillement de revues, de newsletters, de la veille législative et informative sur Internet (surveillance de nombreux sites Internet via les applications Feedly et Website-Watcher, surveillance régulière du Moniteur belge et du Parlement wallon) ;
- les éco-conseillers peuvent aussi faire appel au Centre de documentation pour toute demande d'information, qu'il s'agisse de répondre à une question de la permanence, de mettre sur pied un événement, de rédiger une fiche ou de mettre à jour leurs connaissances.

Les principaux sujets traités par le Centre de documentation sont en lien avec le développement durable du cadre de vie (protection de la nature et sa biodiversité, gestion des eaux, air et pollution atmosphérique, pollution des sols, gestion des déchets et leur prévention, économie circulaire, économie d'énergie, mobilité durable, participation citoyenne...).

Le Centre de documentation reçoit de nombreuses revues et newsletters. Elles sont systématiquement dépouillées et les articles jugés pertinents sont encodés dans une base de données (PMB). Nous retrouvons 55 articles concernant les thématiques de la Maison de l'Environnement pour l'année 2019 (voir annexe 5).

Le fonds évolue en suivant les thèmes d'actualité comme, par exemple, les mouvements de transition, les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la législation sur les pesticides (Zéro Phyto), l'alimentation durable, l'agriculture urbaine, les circuits courts, les marchés publics durables, les jardins partagés et la biodiversité urbaine...

Du 1er janvier au 31 décembre 2019, le Centre de documentation s'est enrichi de 31 documents pour la Maison de l'Environnement (livres, brochures, dépliants...) (voir annexe 6).

Le Centre de documentation reçoit également des demandes directes émanant de l'extérieur. Il s'agit d'élèves à la recherche de documentation pour un travail scolaire, d'étudiants pour un mémoire, de particuliers ou d'associations organisant une animation ou une exposition ayant trait à l'environnement. Dans ce contexte, soit nous les renseignons directement par téléphone ou par mail, soit nous les recevons sur place sur rendez-vous pour consulter la documentation sélectionnée au préalable par la documentaliste.

Enfin, les informations d'actualités issues de notre veille documentaire sont également partagées par nos soins sur les réseaux sociaux (Facebook + Twitter du Centre Doc @DocEspaceEnviro), de manière à ce que le travail réalisé puisse profiter au plus grand nombre.

3.1.2. Newsletters/Site web/Réseaux sociaux

La Maison de l'Environnement dispose d'un espace web spécifique, hébergé sur le site d'Espace Environnement : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/>



Les missions y sont détaillées ainsi que des exemples récents de projets menés. Les outils produits y sont téléchargeables. Finalement, la Maison de l'Environnement développe régulièrement des partenariats, ces derniers sont référencés dans un onglet spécifique.

L'actualité liée aux activités de la Maison de l'Environnement est régulièrement publiée en page d'accueil du site Internet d'Espace Environnement, sous la rubrique « Actualités », afin d'attirer l'attention de l'internaute.

Comme débattu à l'occasion du comité d'accompagnement de la Maison de l'Environnement en septembre 2019, l'équipe s'est penchée sur l'opportunité de créer un site propre à la Maison de l'Environnement, c'est à dire qui ne soit plus hébergé par celui d'Espace Environnement. Cette alternative offrirait inévitablement une meilleure visibilité aux services et outils proposés. Par ailleurs, une relation plus directe pourrait s'opérer avec la page Facebook existante, encourageant ainsi de plus nombreuses personnes à la suivre et à l'apprécier. La fin d'année 2019 a permis d'analyser les possibilités de mise en œuvre de ce nouveau site et de suivre une demi-journée de coaching pour approfondir la meilleure manière de présenter les services de la Maison de l'Environnement sur le net.

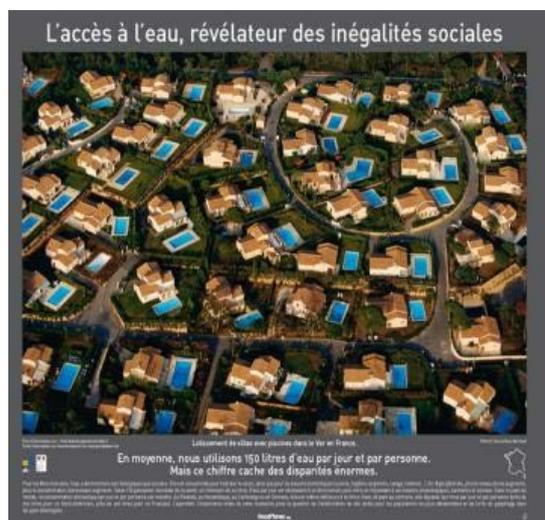
La Maison de l'Environnement relaye également ses activités et sujets d'actualité via sa page Facebook qui compte chaque jour plus « d'amis » (263 au 31 décembre 2019) et a publié 43 posts, en 2019. L'usage de ce réseau de communication a tout son sens pour la Maison de l'Environnement pour qui de nombreux services sont à l'attention du citoyen. Le pourcentage de particuliers qui sollicite la permanence est, notamment, un exemple. La Maison de l'Environnement peut engranger en retour, commentaires, suggestions et idées nouvelles à développer.

3.1.3. Prêt et location de matériel pédagogique

La Maison de l'Environnement possède 2 expositions sur le développement durable, réalisées par la fondation Good Planet. Elles n'ont pas été prêtées cette année.

Présentées sur un support léger, elles ont fait l'objet d'une rénovation pour permettre une adaptation plus aisée à différents lieux d'accueil potentiels.

Une troisième exposition, réalisée par Espace Environnement dans le cadre d'un microprojet Interreg III (« Des terrils pour dépasser les frontières »), compose la liste des expositions en prêt.



L'exposition relative aux terrils a été demandée durant l'été par le comité de quartier du Martinet à Charleroi. Ce dernier a, en effet, prévu, sur plusieurs jours, diverses activités (animation école, fêtes du patrimoine, journée du vignoble du terril) durant lesquelles les visiteurs ont pu consulter l'exposition. Elle a été empruntée du 20 août au 20 septembre 2019.

3.2. Pilier 2 : Sensibilisation

- 3.2.1. Conférence – « Non prévu dans nos missions »
- 3.2.2. Portes ouvertes/Événement – « Non prévu dans nos missions »
- 3.2.3. Musée, exposition (visite guidée) – « Non prévu dans nos missions »
- 3.2.4. Balades guidées – « Non prévu dans nos missions »
- 3.2.5. Campagnes – « Non prévu dans nos missions »

3.3. Pilier 3 : Initiation et éducation

- 3.3.1. Atelier – outils d’animation au développement durable

Le 10 mai, a eu lieu le Festival des outils d’animation au développement durable au PASS de Frameries.



Cette journée, organisée dans le cadre de la désormais annuelle Fête du Développement Durable au PASS, était dédiée aux acteurs professionnels de l’éducation (enseignants, associations, communes, etc.) et avait comme fil rouge les 17 Objectifs de Développement Durable.

Elle était pilotée par Associations21, la plateforme francophone des acteurs associatifs et collectifs citoyens agissant pour le développement durable.

L’évènement avait pour but de proposer un éventail d’outils, transversaux ou thématiques, relatifs à l’éducation aux Objectifs de Développement Durable pour des publics cibles d’ados, d’étudiants et d’adultes. La Maison de l’Environnement était partenaire de l’évènement.

Le Festival a commencé par une plénière animée par la direction du Développement Durable du SPW, à propos du cadre des 17 Objectifs de Développement Durable. 15 ateliers-découverte différents, animés par des partenaires, ont ensuite eu lieu, ainsi qu’une bourse aux outils. La journée s’est clôturée par la pièce de théâtre-action « Qu’est-ce qu’on mange ? » mise en scène et interprétée par Une petite Compagnie.





La Maison de l'Environnement a animé un atelier portant sur l'appropriation des ODD à l'aide du jeu Cap 2030. Créé fin 2018, ce jeu est le fruit d'une coproduction de plusieurs acteurs (notamment la Maison de l'Environnement), sous la coordination d'Associations21. Il permet à des personnes non averties de s'approprier les 17 ODD à travers leurs expériences individuelles. 30 personnes ont participé à cet atelier dans une très bonne

ambiance. Elles ont semblé satisfaites de la découverte de l'outil à exploiter avec des publics en situation de précarité, des adolescents, ou encore des étudiants en formation.

Le programme de la journée et les photos sont consultables en ligne :

<http://www.associations21.org/descriptif-des-ateliers-festival-doutils-danimation-au-developpement-durable/> et

<https://www.flickr.com/photos/toinebryx/albums/72157708785240218>

3.3.2. Club et atelier – « Non prévu dans nos missions »

3.3.3. Stage – « Non prévu dans nos missions »

3.3.4. Projet non scolaire – « Non prévu dans nos missions »

3.3.5. Projet scolaire – « Non prévu dans nos missions »

3.4. Pilier 4 : Formation

En 2019, la Maison de l'Environnement s'est investie dans l'organisation de deux événements formatifs.

3.4.1. La participation citoyenne comme levier pour une gestion intégrée du cadre de vie

Le 17 octobre 2019, la Maison de l'Environnement a organisé une formation à l'attention des nouveaux élus locaux pour les outiller à la mise en œuvre de la démocratie participative au quotidien.

Si la participation répond à de nombreux enjeux démocratiques, force est, en effet, de constater qu'il reste difficile, pour les communes, de mobiliser la population et les acteurs locaux dans certains contextes. Ceux-ci répondent parfois « absents », que ce soit par manque de temps, d'intérêt, d'information, ou parce qu'ils se sentent illégitimes pour s'impliquer. Parallèlement à cela, les élus sont parfois démunis, frileux, ou encore en manque de méthodes et d'outils pour organiser et faire vivre la participation.

Au lendemain des élections communales, s'appuyer sur la participation pour ré-impliquer les citoyens dans les choix collectifs et politiques est sans doute un défi mais, plus encore, une nécessité.

En programmant cet événement, la Maison de l'Environnement avait plusieurs objectifs :

- susciter l'intérêt des communes pour des pratiques de participation citoyenne ;
- partager les bonnes pratiques locales en la matière et en mettre en évidence les résultats ;
- porter à connaissance les outils et méthodes disponibles pour se former sur le sujet et se mettre ensuite en action.

Pour mener à bien cette activité, la Maison de l'Environnement a établi un partenariat avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW) pour concevoir, organiser et médiatiser cet évènement. Cette collaboration avait d'autant plus de sens que l'UVCW venait de publier (en collaboration avec Espace Environnement) un recueil de fiches-outils à l'attention des décideurs locaux en matière de démocratie participative.

Lors de leur inscription à l'évènement, les participants étaient invités à répondre à quelques questions de mise en situation. Les réponses ont été exploitées en guise d'introduction pour situer les engagements de chacun en matière de participation et mettre en évidence les attentes et besoins des communes.

1. Vous êtes actuellement impliqués dans un ou plusieurs processus de participation citoyenne ?
2. D'après vous, la participation citoyenne a pour but :
 - d'informer la population
 - d'éclairer la décision communale
 - de contribuer à la gestion communale
3. Vous sentez-vous outillé pour déployer des processus participatifs ?
4. Vous considérez que les bonnes pratiques des autres communes constituent un levier pour mener vous-même des démarches participatives ?

Pour l'élaboration du programme, le parti pris était de laisser un maximum la parole aux villes et communes elles-mêmes, par le biais de leurs élus et administrations. C'est ainsi que nous avons épinglé 8 retours d'expériences (Marche-en-Famenne, Wavre, Flémalle, Mouscron, Namur, Liège, Aubange, Verviers), reflétant des niveaux de participation variable : information, concertation, coproduction, cogestion.

Quatre communes se sont prêtées au jeu en présentant leur projet sous la forme d'un pecha kucha, 6 minutes d'exposés avec 12 illustrations défilant automatiquement toutes les 30 secondes. Les 4 autres se sont exprimées durant une table ronde à l'occasion de questions/réponses. L'ensemble de l'évènement était animé par Espace Environnement.

Cette demi-journée fut une franche réussite. 162 participants et plus d'une centaine de villes et communes représentées, tant par leurs élus que par leurs administrations.



Plusieurs aspects ont été mis en évidence à l'analyse des évaluations. Tout d'abord, les participants ont grandement apprécié les nombreux témoignages présentés. Par ailleurs, beaucoup ont précisé que cet évènement était tout à fait adéquat pour éveiller les consciences ou conforter les pouvoirs locaux de l'utilité de la participation citoyenne. Pour la suite, plusieurs participants ont mentionné le fait que des ateliers pratiques étaient maintenant nécessaires pour gagner en compétence sur les méthodes de participation. Finalement, les modalités d'animation dynamique et d'organisation ont largement aiguillé l'évènement.

L'ensemble des interventions est disponible sur le site web d'Espace Environnement dans les activités de la Maison de l'Environnement : <https://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/> - rubrique « Outils ».

3.4.2. Rencontre du secteur académique et associatif pour mener des projets en commun

Le 18 mars 2019, le Maison de l'Environnement a participé à l'organisation d'un évènement piloté par Associations21 : « Recherche.s en Transition » à Namur. L'évènement avait pour but de :

- mettre en réseau des chercheurs (d'associations ou d'universités) dédiés au développement durable et à la transition ;
- coproduire : offrir des opportunités de recherche et de collaborations entre associations et chercheurs de différentes disciplines ;

- dialoguer : présenter des échos de projets collaboratifs, identifier des voies de recherche conjointes pour produire d'autres choses ensemble et revendiquer des moyens pour la recherche dédiée au développement durable et à la transition.

Au-delà des sessions plénières, 8 ateliers ont été organisés pour permettre aux acteurs associatifs et académiques (présents équitablement) de travailler ensemble autour de questionnements fondamentaux en matière d'environnement notamment.

La contribution de la Maison de l'Environnement s'est formalisée en assurant l'animation fil rouge de l'ensemble de la journée (plénière et table ronde d'experts).

Par ailleurs, elle a co-organisé un des ateliers visant à mettre en avant la plus-value de projets environnementaux co-portés par des secteurs académiques et associatifs.

140 personnes ont participé à la journée. L'évènement fut une franche réussite. Les rapports des ateliers et plénières sont en ligne : <http://www.associations21.org/category/on-y-etait/>

3.4.3. Préparation des Rencontres ErE 2020 – Biodiversité

En octobre 2019, le Réseau IDée a entamé les préparatifs de ses « Rencontres ErE ». L'édition 2020 traitera de la biodiversité. La Maison de l'Environnement sera un partenaire actif de cette édition qui porte une thématique qui fait l'actualité des activités de son programme. Cette contribution renforcera encore les interactions avec les acteurs de l'ErE et la visibilité des activités de la Maison de l'Environnement sur l'ensemble du territoire wallon.

Une première réunion de travail s'est tenue en novembre 2019, avec les quelques associations partenaires de l'évènement.

3.4.4. Intervention dans des formations

La Maison de l'Environnement est régulièrement sollicitée pour présenter les lignes de force de son action ou pour exposer un sujet précis en matière d'environnement à l'occasion de colloques ou formations. Elle est également sollicitée pour intervenir lors de formations professionnelles.

Ces occasions permettent de **présenter les méthodologies utilisées pour favoriser la participation et la mobilisation citoyenne**. Ce sont également de réelles opportunités pour **échanger les expériences et constituer un réseau** d'acteurs œuvrant pour un développement durable du cadre de vie.

Au cours de la période, la Maison de l'Environnement est intervenue dans 2 formations :

- le 27 avril 2019, intervention pour présenter l'intérêt et la diversité d'un terroir comme cadre de vie, suivie d'une balade guidée sur un terroir et d'un atelier de co-production, à l'initiative de CoArchi, un bureau d'études proposant un service d'accompagnement de projet d'habitat collectif à co-construire sur un espace vert en ville (le terroir du Sacré-Français). Be Great, spécialiste en intelligence collective animait la journée de réflexion portant sur « habiter au pied d'un terroir pour se réappropriier la ville » ;
- le 26 novembre 2019, intervention pour présenter des dynamiques participative et de mise en réseau entre acteurs de l'agriculture urbaine à l'échelle locale, notamment Ville Fertile, à l'occasion d'un évènement de clôture du Projet Interreg ADIn, Alimentation Durable Inclusive.

3.5. Pilier 5 : Conception d'outils (animation/formation/document)

3.5.1. Les fiches-conseil

La Maison de l'Environnement dispose d'une **série de fiches-conseil destinées à vulgariser la législation** en lien avec différents sujets : permis d'environnement, permis unique, distances de plantation, épuration, incivilités environnementales et code forestier.

Les fiches assurent une réponse adéquate aux demandes tant des citoyens que des administrations communales et constituent, à ce titre, un outil d'information particulièrement accessible, et donc utile.

Ces fiches-conseil sont principalement consultées par téléchargement¹.

Au-delà de leur consultation possible en ligne, certaines fiches sont également disponibles en version papier. Cette année, nous avons pu les distribuer lors de divers événements auxquels nous nous sommes associés.

Nous restons convaincus de l'intérêt de publier et d'actualiser régulièrement des fiches-conseil et continuerons donc à les promouvoir activement.

L'actualisation juridique de la série de 4 fiches consacrées à l'épuration des eaux usées est en cours.

3.5.2. Les dossiers « Promouvoir le développement durable dans les territoires communaux »

Afin d'accompagner la mobilisation des élus, la Maison de l'Environnement a entrepris, dès 2009, la conception d'un outil d'aide à la décision à leur attention.

Il s'agit de dossiers présentant différentes initiatives favorables à une gestion durable du territoire. Ceux-ci présentent des arguments et des propositions de mise en œuvre à travers des témoignages et des renvois à des acteurs ressources ou ouvrages de référence. Ils sont agencés dans une farde décrivant, de manière synthétique et attractive, la notion de développement durable. Cette farde est accompagnée d'une note présentant des pistes pour que les communes s'approprient ces notions et les appliquent au niveau local.



¹ Les fiches-conseil de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/#1488797629465-0-7> – rubrique « Outils ».

Les premières fiches thématiques ont été diffusées en 2011. La farde a été progressivement alimentée de différents dossiers pour en compter 11 à ce jour :

1. l'énergie : « Les communes, une belle énergie »
2. les jardins partagés : « Des jardins communs hors du commun »
3. les toitures vertes : « Des îlots de verdure sur les toitures »
4. la végétalisation de façade : « Lorsque les plantes habillent les murs »
5. les prairies fleuries : « Lorsque les pelouses se couvrent de fleurs »
6. l'insertion de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les cahiers des charges « Des marchés qui ont du sens »
7. la participation citoyenne : « La participation, un outil de gestion »
8. la mobilité durable : « La mobilité durable, un boulevard vers l'avenir »
9. le zéro phyto : « Ma commune sans pesticide »
10. l'alimentation durable : « L'alimentation durable, une question de bon goût »
11. ma commune en Zéro déchet

Des efforts se sont également concentrés sur la diffusion, sous format papier et informatique, de ces dossiers².

3.6. Pilier 6 : Activités au profit du secteur ErE ou d'un territoire

3.6.1. Organisation de concertations de territoire

La concertation est un **moyen privilégié d'intervention** de la Maison de l'Environnement, que ce soit dans le cas de la gestion d'un conflit, d'une procédure de consultation publique ou l'accompagnement de projets.

Les demandes de concertation peuvent émaner des autorités communales ou régionales, des entreprises ou des habitants. Elles prennent le plus souvent place dans le cadre de processus réglementaires (demande de permis d'environnement ou de permis unique), mais des concertations particulières sont également menées dans le cadre de demandes d'accompagnement de projet (tracer des sentiers de promenades, lancer un compost collectif ou un jardin...).

Dans tous les cas, **l'intervention d'un tiers neutre**, garant de l'établissement et du maintien d'un climat de confiance est propice à l'installation d'un espace de dialogue. C'est bien là le rôle de la Maison de l'Environnement.

En 2019, la Maison de l'Environnement a été sollicitée sur les dossiers suivants :

² Les dossiers de la Maison de l'Environnement sont consultables en ligne : <http://www.espace-environnement.be/maison-de-environnement/#1488797629465-0-7> – rubrique « Outils ».

3.6.1.1. Animation d'une réunion d'information pour un projet d'unité de biométhanisation à Leuze-en-Hainaut



En mai 2016, la société SIBIOM introduisait une demande de permis pour l'installation d'une unité de biométhanisation. Depuis lors, le projet a évolué et les premières remarques communiquées par les riverains et l'avis des différentes administrations ont été pris en compte. Une nouvelle demande de permis a été introduite, le 28 février 2019.

A la demande de la Commune de Leuze-en-Hainaut, la Maison de l'Environnement a animé une réunion volontaire d'information de citoyens, le 12 mars 2019.

Au vu de la technicité du sujet, la Maison de l'Environnement a soutenu le besoin de vulgarisation et d'apport didactique pour présenter au mieux le projet aux citoyens.

Une quarantaine de personnes étaient présentes à la réunion qui s'est déroulée dans un climat constructif.

3.6.1.2. Animation d'une soirée d'échange pour le Contrat de Rivière Dendre

Le 15 mars, dans le cadre de l'édition 2019 des Journées wallonnes de l'Eau, la Maison de l'Environnement a animé, à Ath, à la demande du Contrat de Rivière Dendre, le débat citoyen consécutif à la projection du film « Rivières perdues ». Ce documentaire, réalisé par Caroline Bâcle entraîne le spectateur dans une aventure souterraine aux quatre coins du monde, en compagnie d'explorateurs urbains clandestins qui tentent de reconstituer l'histoire de plusieurs rivières urbaines perdues, notamment grâce à des cartes d'archives. Le thème des échanges était le suivant : « Quelle place pour l'eau dans nos villes ? ».

Une trentaine de participants (citoyens, professionnels de l'eau et du paysage, élus locaux) se sont rassemblés pour débattre à cette occasion. La commune a notamment publié un article présentant l'activité : <http://www.ath.be/loisirs/evenements/2019/rivieres-perdues>.

3.6.1.3. Animation d'une RIP concernant l'implantation d'une usine de recyclage du plomb

Le 12 juin, se tenait une Réunion d'Information Préalable – RIP, à Ghlin concernant un projet de la société Envirolead d'implanter une usine de recyclage de plomb dans le zoning industriel.



Cette réunion lançait officiellement la consultation du public sur ce projet et l'étude d'incidences sur l'environnement, pour laquelle le bureau d'étude ARCEA a été mandaté.

Etant donné la présence de plusieurs entreprises classées SEVESO dans le zoning actuellement, et les craintes relatives à la nocivité du plomb, les riverains se sont rapidement mobilisés.

Dans ce contexte, la Ville de Mons a souhaité que la réunion soit animée par un médiateur neutre et indépendant. La

Maison de l'Environnement a été sollicitée en ce sens.

Cette réunion a été l'occasion pour les riverains de découvrir le projet en préparation, de faire part de leurs craintes et de poser leurs questions. Nombre d'entre elles sont restées sans réponse, et devront être abordées dans le cadre de l'étude d'incidences. Même si des inquiétudes subsistent, l'assemblée s'est montrée satisfaite des échanges permis et du climat constructif de la discussion.

La presse était présente lors de cette rencontre. Un reportage est visible sur le site de TéléMB : http://www.vivreici.be/article/detail_ghlin-premieres-infos-sur-le-projet-envirolead?id=296184

3.6.1.4. Animation d'un débat sur la transition jusque dans les universités

Le 25 septembre, à la demande de la Maison du Développement Durable, la Maison de l'Environnement a animé un débat pour questionner la place de l'université dans la transition. Cette activité était incluse dans le programme du Festival Maintenant, organisé à Louvain-La-Neuve, du 25 au 29 septembre 2019.

L'intention du débat était, dans un premier temps, de confronter les participants à la situation actuelle, pour certains considérée comme décevante, pour d'autre, vue comme stimulante. Ensuite de leur proposer de se projeter dans une situation idéale dans laquelle l'université serait partie prenante. Finalement, d'identifier les actions à court, moyen et long terme que pourraient poser l'université.



L'animation s'est construite autour de la technique du bocal. Cette technique s'est avérée tout à fait pertinente pour ouvrir une telle discussion entre des participants aux profils variés : chercheurs, profs, étudiants, associatifs, et citoyens. Le débat s'est tenu durant 2h avec une quarantaine de participants tous satisfaits de l'exercice.

3.6.1.5. Carte des acteurs concernés par la trame noire en Wallonie

La trame noire est une thématique en plein essor, arrivée en second plan après la trame verte et bleue. Elle s'intègre pleinement au concept de liaisons écologiques. En effet, la réduction des nuisances lumineuses à l'égard des espèces pour qui le déplacement ou les habitats dépendent de l'obscurité est un enjeu majeur dans la lutte contre la perte de biodiversité.

Au-delà du fait que les initiatives sont peu nombreuses, on constate par ailleurs, que les acteurs impliqués par le sujet sont diversifiés (autorités publiques, naturalistes, usagers, gestionnaires de réseau) et adoptent des points de vue parfois assez divergents.

En 2019, la Maison de l'Environnement a répertorié les acteurs concernés par le sujet en Wallonie et en France en guise de bonnes pratiques à faire valoir.

Ce travail sera mis à profit dans l'idée de déployer des concertations en 2020 (voir programme d'activités en annexe 9).

3.6.2. Activité de mise en réseau

3.6.2.1. Mise en place d'une plateforme partenariale associative et citoyenne

La plateforme Ville fertile a été initiée en 2017 par un collectif de citoyens et d'associations dont la Maison de l'Environnement. Ce réseau poursuit son action avec une notoriété grandissante en tant que structure d'information, de sensibilisation et de coopération autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation durable.

La plateforme s'est dotée d'un site Internet <https://ville-fertile.be/>. Les producteurs, transformateurs, formateurs y sont répertoriés ainsi que leurs activités sur le territoire de la métropole carolorégienne. Tous ces acteurs et citoyens peuvent échanger, proposer des services ou faire appel au réseau

Une journée d'échanges et de réflexion a rassemblé, le 15 juin, une centaine de personnes autour d'un « café fertile » et d'ateliers.



Six expériences ont été présentées. Elles ont ensuite fait l'objet d'un débat. Les projets suivants ont été présentés : Jumet bio, un rucher pédagogique, les brigades d'action paysanne, un projet d'« Urban forest ». Les échanges se sont poursuivis durant l'après-midi, à travers divers ateliers : la fabrication du pain, la permaculture de la théorie à la pratique, une balade à la découverte du milieu aquatique (l'annexe 7 illustre cet évènement).

Par ailleurs, des visites, conférences et chantiers participatifs ont été organisés durant le second semestre : le 21 septembre une conférence/démonstration sur les forêts comestibles avec Permavanti à Marchienne ; le 27 septembre une animation jardin fanfare ou comment transformer un jardin classique en jardin nourricier à Thuin.

3.6.3. Accompagnement de projets

La Maison de l'Environnement propose ses services pour accompagner des projets participatifs de la genèse des idées à la concrétisation, que ce soit dans un quartier, une école, une maison de repos...

La Maison de l'Environnement met en pratique son savoir-faire pour :

- cerner les besoins et les attentes du public que l'on souhaite toucher ;
- développer une méthode de travail créative et des outils pertinents de mobilisation et de conception participative ;
- dynamiser le processus ;
- évaluer et capitaliser le travail réalisé pour que l'expérience soit valorisée et profite à d'autres.

3.6.3.1. Accompagnement de comités de quartier

La Maison de l'Environnement a proposé un accompagnement méthodologique à des comités de quartier.

Ces groupements citoyens sont de plus en plus actifs. Néanmoins, ils manquent parfois de méthodes et/ou d'outils pour élaborer, gérer, voire évaluer leurs projets.

Comme évoqué dans le programme, nous avons sélectionné diverses communes (selon une répartition géographique, et un profil rural/urbain) en Wallonie auprès desquelles nous avons obtenu les coordonnées de contact des comités de quartier. 65 groupements citoyens ont été contactés par mail pour se voir proposer un accompagnement par la Maison de l'Environnement.

Nous avons entamé les discussions pour un accompagnement avec 4 comités et formalisé les échanges avec 2 comités de quartier, l'un sur Manage, le second sur Huy. Les besoins en termes d'accompagnement méthodologique portaient sur :

- le maintien de la mobilisation des groupes porteurs ;
- la maîtrise de technique d'animation favorisant la coproduction ;
- la visibilité du comité au sein du quartier et sa stratégie de communication ;
- les filières de financement possibles ;
- le développement de partenariats.

L'évaluation de ces échanges est relativement mitigée. Plusieurs freins sont mis en évidence, même pour entreprendre un accompagnement au bénéfice des comités :

- le manque de disponibilité ;
- la difficulté à s'accorder et prendre des décisions collectives entre les participants ;
- le sentiment de ne pas être légitime ;
- pour certains, la sensation de ne pas être dans une relation saine avec le pouvoir communal

Au vu du peu de comités concernés par l'approche, nous ne pouvons considérer ces conclusions comme représentatives. Nous avons, par contre, traduit ces constats dans une nouvelle proposition, intégrée au programme 2020 de la Maison de l'Environnement. Elle consiste à analyser et comprendre l'approche des communes pour soutenir les dynamiques citoyennes sur son territoire, particulièrement à travers les budgets participatifs. Ce point est plus amplement développé dans le programme 2020 joint en annexe 9.

3.6.3.2. Accompagnement de bibliothèques et centres culturels

En 2019, la Maison de l'Environnement prévoyait de proposer ses services auprès des centres culturels et des bibliothèques, qui intègrent de plus en plus les questions environnementales dans leur programme d'activités afin de sensibiliser et mobiliser les citoyens.

Dans le cadre de cette collaboration, nous avons abordé les Objectifs de Développement Durable, notamment à travers l'usage du jeu CAP 2030 (voir point 3.3.1).

Il a été question de proposer une formation qui permette aux acteurs culturels de se familiariser au jeu, de s'en approprier les contenus et de pouvoir les réexploiter avec leurs publics lors d'événements et/ou activités organisés au sein de leur institution.

Suite aux différents contacts pris avec des acteurs culturels, une formation à l'utilisation du jeu CAP 2030 a été organisée, le 3 décembre 2019, sur Hannut. Cette formation a été dispensée à une douzaine de personnes travaillant à Hannut : à la bibliothèque, au Centre documentaire, à la Ludothèque, au Centre culturel et à la Maison des jeunes. Cela a permis de toucher plusieurs secteurs culturels de la commune et donc un plus large panel de citoyens. L'éco-conseillère du Service Environnement de la Ville de Hannut était aussi présente. Un responsable de la bibliothèque centrale principale de la Province de Liège a également participé à la formation avec l'intention de pouvoir proposer celle-ci aux bibliothèques de la province de Liège qui seraient intéressées. Suite à cette formation, la bibliothèque de Hannut a commandé 4 jeux CAP 2030 afin de les mettre à disposition des différents partenaires culturels et a prévu une activité sur ce thème en mars 2020, lors d'une journée tout public organisée par la Ville de Hannut.

La bibliothèque-ludothèque de La Bruyère s'était aussi montrée intéressée par la formation au jeu CAP 2030 mais n'avait pas encore suffisamment d'inscrits pour permettre une bonne dynamique de groupe. Des contacts vont être pris afin de trouver une autre structure locale intéressée par la formation pour élargir le nombre de participants potentiels.

Finalement, une rencontre avec le Centre culturel du Brabant wallon a mis en évidence l'intérêt de former l'ensemble de l'équipe aux ODD. Les maisons des jeunes ont également été évoquées comme des foyers intéressants pour traiter la question du développement durable. La direction a prévu d'aborder le sujet en interne et de revenir vers la Maison de l'Environnement pour identifier les éventuelles opportunités de collaboration.

3.6.3.3. Soutien aux communes candidates au portage d'un PCDN

Il y a aujourd'hui une centaine de Plan Communaux de Développement de la Nature - PCDN - en Wallonie et donc une centaine de communes qui n'en possèdent pas encore.

En 2019, la Maison de l'Environnement a été interpellée par des communes désireuses de mettre en place cet outil sur leur territoire. Les communes concernées sont : Courcelles, Montigny-le-Tilleul, Erquelines et Thuin. Ces dernières notent un intérêt croissant des citoyens pour la préservation de leur environnement proche et une volonté de s'impliquer dans une amélioration ou préservation des espaces de nature. Le PCDN est un outil qui poursuit ces objectifs.

Au contact de ces 3 communes, la Maison de l'Environnement a communiqué différents conseils :

- se mettre en relation avec des PCDN existants pour bénéficier de leurs témoignages ;
- rentrer en contact avec les acteurs porteurs de la dynamique en Wallonie : le SPW en tant que coordinateur, et la FRW en tant qu'accompagnateur du processus ;
- consulter des réseaux écologiques et plans d'actions disponibles en ligne.

Les communes sont maintenant en attente des consignes pour introduire leur candidature à la Région.

3.6.3.4. Diffusion et communication sur les Objectifs de Développement Durable - ODD

En 2019, la Maison de l'Environnement a travaillé à la dissémination du jeu Cap 2030, et plus largement, à la sensibilisation des pouvoirs locaux et citoyens à l'usage des ODD comme « boussole » pour progresser vers le développement durable des territoires.

Le 24 septembre 2019, l'Etat Fédéral et ses partenaires organisaient la deuxième édition du SDG Forum Belgium, au palais des congrès Square Brussels, avec près d'un millier de participants. Après quelques allocutions d'introduction, 16 sessions en parallèle ont été proposées. Les exposés des intervenants, les comptes rendus des sessions et les photos de l'événement sont en ligne : <http://www.associations21.org/sdg-forum-belgium-2019/>

La Maison de l'Environnement a co-animé un atelier avec Associations21 et la Direction du Développement Durable du Service Public de Wallonie.



Les participants ont découvert différentes utilisations des ODD en sous-groupes. 6 tables-rondes étaient proposées :

1. Expérience de Mouscron sur la mise en œuvre des ODD
2. Animation avec des citoyens/stakeholders au départ des ODD (conseil consultatif pour la solidarité internationale)
3. Comment une intercommunale peut intégrer les ODD
4. Liens entre ODD et programmation stratégique pour la législature communale
5. Analyser les impacts d'un projet sur la santé (en lien avec les autres ODD)
6. Analyser un projet d'urbanisme au regard des ODD/8 balises de « Stop béton »

50 participants étaient présents pour découvrir les différents témoignages et les opportunités que cela dégage pour les pouvoirs locaux. Le rapport de la session est disponible en ligne : http://www.associations21.org/wp-content/uploads/2019/10/2019-09-24_SDG-Forum_rapport-session-6.pdf

3.6.3.5. Accompagnement d'une association d'Aide en Milieu Ouvert

La Maison de l'Environnement a accompagné l'asbl Le Signe (Aide en Milieu Ouvert - AMO) dans la mise en place d'un jardin pédagogique sur Charleroi.

L'AMO, soucieuse d'aménager un terrain nouvellement acquis à l'arrière de leurs locaux à fait appel à la Maison de l'Environnement. Le défi était d'une part de réaliser un jardin pour les enfants fréquentant le lieu mais aussi de participer à l'intégration de ces enfants dans la vie du quartier.

A cette fin, 3 réunions ont été organisées pour relever les attentes, mobiliser les enfants et réaliser un avant-projet d'aménagement. Un atelier de fabrication de mangeoires à oiseaux a été organisé et les mangeoires accrochées sur le terrain. Elles sont depuis entretenues par les enfants. Par ailleurs, une attachée au cabinet du bourgmestre a été invitée à visiter le terrain et rencontrer les enfants.

Enfin, la Maison de l'Environnement a soutenu la conception d'une fiche-action qui a été présentée pour alimenter le programme d'actions 2020 du PCDN

3.6.3.6. Soutien au projet en alimentation durable « Tables d'Autres »

La Maison de l'Environnement est impliquée dans ce projet en partenariat avec les Equipes Populaires et la JOC (Jeunes Organisés et Combatifs). Une « Table d'Autres » cuisinée à partir des invendus du marché dominical est désormais organisée tous les 2 mois et accueille une quarantaine de personnes. En 2019, l'activité a eu lieu : 21/01, 25/03, 3/6, 13/11, 25/11. Chaque repas est l'occasion de discuter et d'échanger entre les convives mais aussi de présenter une initiative du territoire.

La Maison de l'Environnement fait partie du groupe porteur qui évalue et ajuste le projet (voir annexe 9).

3.6.4. Participation à des commissions et groupes de travail régionaux

Par le biais de la permanence, dans des processus de participation ou encore à l'occasion d'accompagnement de projets, la Maison de l'Environnement travaille en **étroite relation avec les acteurs de terrain** (réseau associatif, communes, citoyens...).

Dans le but de **transmettre les expériences capitalisées et les informations recueillies** auprès de ces acteurs de terrain, elle fait part de son expertise à différents niveaux :

- participation à « Associations21 ». En 2019, la Maison de l'Environnement s'implique spécifiquement sur la question de l'appropriation des ODD.

6. Vie de l'équipe

6.1. Bilan d'occupation du personnel

La Maison de l'Environnement réunit une équipe dont la pluridisciplinarité et le professionnalisme font la force des projets entrepris. Le tableau ci-après reprend l'équipe de travail.

Par ailleurs, la Maison de l'Environnement bénéficie du soutien, au sein d'Espace Environnement, des différentes personnes ressources et, en particulier de :

- Françoise Jadoul : biologiste ;
- Thérèse Devallée : sociologue, licenciée en communication sociale, webmaster ;
- Marthe Desclée : documentaliste.

De plus, la Maison de l'Environnement s'insère dans un vaste réseau constitué d'associations et de professionnels actifs dans le domaine de l'environnement. Ce réseau apporte un complément aux ressources internes et permet d'échanger activement de nombreuses informations, méthodologies et pratiques mais aussi d'orienter au mieux les personnes qui entrent en contact avec elle.

Prénom NOM	Formation	Expérience utile (en années)	Rôle dans le cadre de la mission
Delphine FONTENOY	Licenciée en Sciences biologiques, DES en Gestion de l'Environnement	14	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Coordination générale de la mission et relation avec le comité d'accompagnement ▪ Gestion administrative et financière ▪ Coordination axe information et conseil ▪ Elaboration d'outils d'information et de sensibilisation ▪ Aide à la mise en place de projets ▪ Communication et mise en réseau
Annick MARCHAL	Licenciée en Sciences zoologiques, éco-conseillère	22	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien à la concertation ▪ Aide à la mise en place de projets
Nancy BERNA	Licenciée en Sciences biologiques, éco-conseillère	3	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'outils d'information et de sensibilisation ▪ Aide à la mise en place de projets participatifs ▪ Expertise et partage de bonnes pratiques
Jean-François BAYOT	Licencié en sciences du travail Conseiller en environnement	16	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement participatif et amélioration du cadre de vie
Eddy BACHORZ	Licencié en géologie Conseiller en environnement	22	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concertation et réflexion méthodologique
Antonella GALIONE	Secrétaire de direction	24	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secrétariat de la mission

6.2. Formation suivies par le personnel

Sans objet à ce stade de l'année.

6.3. Accueil et suivi de stagiaires

6.3.1. Suivi d'un étudiant

La Maison de l'Environnement a suivi différents travaux :

- le TFE d'un étudiant en formation à l'école Condorcet. Le TFE de ce dernier traitait de la « *construction d'une ville organique et symbiotique* » ;
- le TFE d'une étudiante en master 2 à la Faculté d'Architecture et d'Urbanisme de Mons, finalité urbanistique, traitant de « la trame verte et bleue » ;
- le mémoire d'un étudiant de l'Université de Mons, sur « *l'application des agendas 21 locaux sur le territoire wallon* » ;
- le travail d'une étudiante en formation à la Haute Ecole Condorcet en Master en Ingénierie et Actions Sociales. Ce travail portait sur la participation citoyenne dans l'évolution de territoires marqués par la désindustrialisation en territoires porteurs d'une image positive et durable.

7. Bilan budgétaire

7.1. Achats de matériel et mobilier

Sans objet.

7.2. Recettes et dépenses

Le bilan comptable dans son entièreté est communiqué en annexe 10 du rapport.

8. Auto-évaluation

Le bilan de cette année 2019 démontre la reconnaissance et la pertinence des activités de la Maison de l'Environnement à travers des sollicitations qui ne diminuent pas, voir qui augmentent dans certains cas sur :

- le nombre de participant à la matinée d'échanges traitant de la participation citoyenne comme levier de la gestion du cadre de vie communal ;
- le nombre de sollicitations pour accompagner des porteurs de projets environnementaux ;
- les mobilisations diverses sur le sujet des Objectifs de Développement Durable qui prend véritablement son envol en Wallonie, auprès des communes mais pas seulement ;
- les diverses contributions à des réflexions régionales dans des groupes de travail et commissions ;
- les demandes pour obtenir les outils d'information, notamment la farde contenant maintenant 11 dossiers thématiques pour « Soutenir le développement durable du territoire communal ».

La Maison de l'Environnement trouve véritablement sa place en tant qu'acteur en éducation relative à l'environnement auprès des publics adultes. A travers ses différents axes de travail, qui se focalisent sur la mobilisation de tout un chacun, des changements de

comportement s'opèrent. La Maison de l'Environnement axe à la fois ses activités sur des méthodologies d'intervention et le déploiement d'outils et de formation dans un objectif ultime d'amélioration du cadre de vie qui est visée.

Finalement, l'échange d'expériences et la mise en réseau des acteurs dans de multiples contextes restent véritablement une force de la Maison de l'Environnement. En effet, après plus de 30 ans d'activités en Wallonie, elle peut prétendre à une très bonne visibilité des forces vives du territoire sur les matières environnementales. Par ailleurs, grâce à une équipe déjà bien familière des pratiques d'animation en intelligence collective, la Maison de l'Environnement peut travailler avec ses publics, de façon innovante et créative. Il est question de maintenir ce niveau de formation.

9. Contacts

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions complémentaires au sujet de ce rapport d'activités :



Directeur :

Serge VOGELS, svogels@espace-environnement.be

Portable : 0496/29.95.94

Responsable du projet :

Delphine FONTENOY, dfontenoy@espace-environnement.be

Portable : 0497/43.76.84

Adresse :

rue de Montigny 29 – BE-6000 CHARLEROI

Tél. : 071/300.300 - Fax : 071/509.678

www.espace-environnement.be